

COUR SUPREME  
-----



REPUBLIQUE DE GUINEE  
-----

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE  
-----

**Excellence Monsieur le Ministre Secrétaire Permanent du Conseil National pour la Démocratie et le Développement,**

**Excellence Monsieur le Ministre de la Justice Garde des Sceaux,**

**Excellence Monsieur le Conseiller Personnel du Chef de l'Etat,**

**Mesdames et Messieurs les membres de la Cour Suprême**

**Mesdames et Messieurs les membres du Cabinet du Ministère de la Justice,**

**Mesdames et Messieurs les Magistrats de la Cour d'Appel et des Tribunaux de Première Instance de Conakry,**

**Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais commencer par exprimer ma reconnaissance à Monsieur le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, qui a bien voulu proposer ma nomination à son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil National pour la Démocratie et le Développement, Commandant en Chef des Forces Armées Guinéennes, **le Capitaine Moussa Dadis CAMARA**, qui l'a agréée. Je vous prie, Monsieur le Ministre de la Justice, de transmettre ma profonde et chaleureuse gratitude à son Excellence Monsieur le Président de la République pour l'honneur fait à mon humble personne de diriger la plus haute juridiction de notre pays.

Je suis particulièrement sensible, Messieurs les Membres du Gouvernement, à votre présence à cette cérémonie de passation de service. Elle honore notre Cour et constitue pour moi, en cet instant privilégié, un encouragement dont je discerne le caractère exceptionnel. Votre présence souligne également l'intérêt et la

nécessité de communications et d'échanges constants dans l'exercice harmonieux des missions respectives de la Cour Suprême et du Ministère de la Justice.

### **Chers Collègues et Collaborateurs,**

Mon premier office est de vous dire combien je m'estime heureux d'être dans une nouvelle position membre de votre coterie, pour laquelle j'ai l'attachement le plus profond et le plus indéfectible.

Je confesse cependant que ma satisfaction est ébranlée par la crainte d'avoir quelques difficultés à remplacer, à certains égards, Monsieur le Premier Président **Lamine SIDIME**, qui a dirigé la Cour Suprême du 3 Avril 1992 au 9 Mars 1999, et du 1<sup>er</sup> Août 2005 au 10 Avril 2009. Cependant, une chose me donne de l'assurance, c'est l'espoir d'acquérir, par le secours de vos lumières, les avantages qui me manquent, pour assumer correctement mes fonctions.

Ensuite, mes hommages vont à vous qui, dans cette COUR, avez été et vont demeurer mes collaborateurs, en premier lieu le personnel et le Chef du Greffe, ainsi que les secrétaires et les fonctionnaires des services d'appui. Je connais la place essentielle et indispensable que chacun de vous occupe et assure dans le fonctionnement de cette juridiction. Je connais les difficultés de toutes sortes auxquelles vous êtes exposés et j'apprécie l'abnégation avec laquelle vous vous efforcez de les surmonter.

Je sais que je peux compter sur votre engagement soutenu et constant, à l'identique de celui des magistrats, sans lesquels le bon fonctionnement de la Cour Suprême ne saurait être réalisé avec l'efficacité et la diligence qui doivent caractériser ce beau temple de Thémis.

Ce n'est donc pas sans appréhension que je me vois appelé à présider cette haute juridiction, à laquelle je n'apporte rien de plus qu'un attachement profond et indissoluble pour la Justice, et un dévouement absolu pour mes lourdes charges. Ce lien intime me rattachera toujours à l'action et à l'esprit de la Magistrature toute entière.

Croyez bien que, j'admire la beauté de ce joyau qui occupe une place centrale dans la devise de notre pays, en même temps que je mesure l'ampleur de ma responsabilité et l'importance et la dignité de ma mission. Croyez également que je perçois et entends accomplir avec humilité, mais aussi avec fermeté, les devoirs de mon sacerdoce. Tel est le sens de l'unique patronage sous lequel je prends service.

## **Mesdames et Messieurs les Magistrats,**

J'aborde mes nouvelles responsabilités sans idée préconçue, mais avec une grande attention à tous les aspects du fonctionnement de la Cour. Dès lors, je me garderai bien de présenter un programme, ce qui serait présomptueux et prématuré, tant il est vrai que l'action d'un Président de Cour dépend pour une grande part des moyens dont il dispose, de l'activité et de l'adhésion des collaborateurs que vous êtes à des objectifs communs.

La méthode que j'appliquerai reposera sur une large concertation avec vous dans la définition des objectifs et des moyens à mobilier pour les atteindre.

Je voudrais rassurer que je suis, je serai ce que j'ai toujours été : un magistrat, soucieux avant tout de l'indépendance et de la dignité de la Justice, convaincu de la primauté du droit et en quête permanente de l'excellence, de l'objectivité et de l'humanité de ses actes.

Je prends à bras le corps mes nouvelles fonctions, sachant combien votre concours m'est précieux, heureux de répondre à vos sentiments par la sincérité des miens et prêt à engager au service de nos attributions respectives tout ce que je peux posséder d'application et de volonté.

Ma principale ambition sera d'entretenir dans cette maison les saines traditions de confraternité, de sérénité et de concorde, de poursuivre l'amélioration des pratiques de la cassation, de maintenir l'ouverture sur l'Afrique et le monde, d'annoncer l'avenir dans la mesure du possible.

La Cour Suprême peut apparaître complexe dans son organisation, dans la diversité des contentieux traités par les chambres. Elle constitue toutefois un ensemble qui doit demeurer cohérent. Cohérence qui suppose que chacun de nous, chaque service, doit inscrire ses interventions dans le traitement des dossiers et la conduite de son action, dans un esprit de concertation avec ceux qui travaillent en amont et en aval (avocats, huissiers, notaires), l'ensemble devant être orienté vers un objectif commun : la mobilisation équitable et efficiente des moyens humains et matériels dont dispose la Justice pour dire le Droit avec discernement et l'appliquer avec rigueur et équité.

## **Monsieur le Procureur Général,**

Je vous félicite pour votre nomination à la tête du Parquet Général. Nous nous connaissons depuis longtemps. L'entente entre nous n'est plus à faire. Ce ne sont pas seulement l'appartenance au même corps, la fidélité aux mêmes principes, la référence aux mêmes

souvenirs qui la rendent solide. C'est encore et surtout notre détermination commune à défendre les intérêts dont nous avons la garde et notre commune volonté de redorer ensemble le blason de la Justice et de la rendre plus crédible. Nous tendons la main aux juridictions de base et aux services techniques du Département de la Justice pour créer une Justice unie et forte.

Bien des embarras s'atténuent, plus d'une difficulté s'efface, lorsque les hommes appelés à concourir à une même entreprise cherchent à atteindre le but en conjuguant leurs énergies. L'harmonie de ceux qui avancent à l'unisson constitue un surcroît de force pour chacun d'eux.

Dans l'action que nous aurons à accomplir conjointement, je vous garantis d'apporter, comme je sais que vous y apporterez vous-mêmes, la loyauté qui ne cherche à rien déguiser et la confiance qui permet de tout dire.

### **Mesdames et Messieurs les auxiliaires de Justice,**

Je voudrais vous rassurer et vous dire que notre pays, la Guinée, à travers les prestations de la Cour Suprême, demeurera toujours fidèle aux idéaux, principes et règles d'un Etat de Droit, malgré les imperfections qu'on peut être amené à constater et qu'il convient de corriger.

Je suis convaincu qu'avec le concours de tous les auxiliaires de Justice, en mettant en œuvre tous les moyens dont nous disposons, dans le respect d'une éthique professionnelle forte, indispensable pour tous, mais aussi impérativement exigée par nos concitoyens, je suis confiant que nous sommes en mesure, dans notre pratique quotidienne, d'exaucer ces attentes.

### **Monsieur le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux,**

Je voudrais dès à présent que nous réfléchissions tous ensemble à l'institution de la Rentrée Judiciaire solennelle, que je considère être un espace de réflexion collective sur les préoccupations dont la prise en charge serait susceptible de faciliter, pour l'ensemble des praticiens du droit et des citoyens, une meilleure perception des questionnements d'ordre juridique ou judiciaire.

D'autres espaces seront certainement mis à profit pour mesurer certaines avancées et les problèmes qui demeurent, notamment l'engorgement des Cours et Tribunaux, des fléaux et tares tels que la corruption, la concussion et d'autres, qu'il importe de combattre sans relâche.

Cela dit, nous n'insisterons jamais assez sur l'indispensable amélioration des conditions de vie et de travail du personnel de la

Justice, ainsi que sur la mise en œuvre effective du statut de la magistrature et des textes législatif et réglementaire relatifs au Conseil Supérieur de la Magistrature.

**Mesdames et Messieurs,**

Je ne saurais terminer sans avoir une pensée particulière pour ceux qui ont servi cette Cour avec courage et dévotion et avec lesquels j'ai eu le bonheur de travailler. Je pense, d'un cœur étreint d'émotion, à tous ceux, membres de cette Cour, que le Seigneur a arrachés à notre affection, à savoir : **Alphonse Aboly, Alpha Ibrahima DIALLO, Chaikou Yaya BALDE, Ibrahima Sory DIALLO et Daouda TRAORE.**

Je m'incline pieusement devant leur mémoire à tous, et je joins ma prière à celles que ne cessent de formuler leurs familles respectives pour leur repos éternel. La même prière s'adresse aux magistrats et fonctionnaires des autres juridictions qui nous ont quittés, de même que les auxiliaires de Justice.

En ces temps de changements, voire de bouleversements, je souhaite vous faire partager ma foi et ma confiance dans un avenir meilleur pour l'institution judiciaire, qu'il nous appartient de faire fonctionner avec vigilance, dynamisme et engagement.

Je voudrais également souhaiter pour le Peuple de Guinée que la nouvelle page de son histoire, qui s'écrit sous l'égide du Conseil National pour la Démocratie et le Développement, soit fécondante, afin que se lève à l'horizon une lumière qui sera, non celle du crépuscule vers la nuit, mais celle de l'aube vers le jour.

**Je vous remercie**

**Conakry le 17 Avril 2009**

**Mamadou SYLLA**